

Gaétan Patenaude

CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT CULTUREL

**AMÉNAGER UN ESPACE CULTUREL PUBLIC
SUR L'INFOROUTE QUÉBÉCOISE**

RÉSUMÉ

*Mémoire présenté à
la Commission de la Culture
dans le cadre de sa consultation publique sur*

**LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT
DE L'INFOROUTE QUÉBÉCOISE**

Septembre 1996

4874, CÔTE DES NEIGES, BUREAU 807

MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3V 1H4

TÉLÉPHONE ET TÉLÉCOPIEUR:

(514) 342 5943

EMAIL: gpcultur@point-net.com

La Commission de la Culture pose une question fondamentale en demandant « comment faire en sorte que l'autoroute québécoise comble ses promesses, à l'effet qu'elle devienne un puissant levier de développement culturel, social et économique ? » et elle confirme que la culture est véritablement hissée au rang de mission fondamentale de l'État.

PRÉAMBULE

AMÉNAGER UN ESPACE CULTUREL PUBLIC SUR L'INFOROUTE QUÉBÉCOISE propose trente-deux pistes d'intervention susceptibles de positionner le Québec d'une façon dynamique et de consolider son espace culturel sur l'inforoute. Le mémoire expose la problématique générale du développement de l'inforoute québécoise, trace un aperçu de la situation mondiale, précise la signification de l'inforoute québécoise et décrit le rôle de l'État. Il définit le concept d'espace culturel public et identifie les éléments susceptibles de le composer. Finalement, deux sections abordent l'impact du développement de l'inforoute sur les personnes et le développement de la main-d'oeuvre.

Au Québec, nous disposons des atouts essentiels pour tirer avantage de ces nouveaux outils dans la mesure où nous préservons notre marge de manoeuvre face aux fournisseurs et que nous misons sur le talent de nos créateurs et de nos artistes. La planification rigoureuse des investissements, l'implantation soignée des nouveaux systèmes par des spécialistes de l'informatique et une attention particulière à la formation continue des usagers sont donc des étapes indispensables que l'État doit considérer en priorité. Il est nécessaire de s'engager sur cette nouvelle voie en étant conscient que tous ne partagent pas les mêmes valeurs et les mêmes objectifs politiques, sociaux et économiques. Nous devons, comme société, faire travailler ces instruments dans le sens d'une plus grande efficacité, d'une plus grande justice sociale, d'un allègement des tâches et de la création d'emplois plus intéressants. Finalement, nous devons nous assurer que ces nouveaux outils puissent favoriser la réalisation de l'idéal démocratique et que de jour en jour, nous soyons toujours plus nombreux à apprécier la poésie sous ses diverses formes ainsi que les joies profondes que procurent les créations artistiques et intellectuelles.

AMÉNAGER UN ESPACE CULTUREL PUBLIC

Le déploiement de l'inforoute québécoise constitue une opportunité de consolider les liens entre les composantes sociales, économiques et culturelles du Québec. L'envergure des transformations provoquées par la naissance de l'inforoute et la taille des intervenants ne laissent aucun doute: l'État québécois doit jouer un rôle actif pour soutenir le déploiement de l'inforoute québécoise d'une façon structurée et équitable. « Vers une stratégie de mise en oeuvre de l'autoroute de l'information », document préparé par le Secrétariat de l'autoroute de l'information, précise que « le gouvernement jouera un rôle de catalyseur, de régulateur et de partenaire. Le véritable défi de l'inforoute québécoise étant la présence continue sur l'inforoute du plus grand nombre d'intervenants culturels francophones pertinents, il est donc indispensable que l'État établisse un partenariat sur des bases stables avec le secteur culturel.

En s'inspirant des modèles développés dans les secteurs des télécommunications, de la santé, des services sociaux, de l'éducation et de la culture, nous pouvons envisager l'aménagement d'un espace public sur l'inforoute québécoise. Cet espace serait le prolongement des fonctions publiques que nous retrouvons dans la société présentement. Il donnerait un accès « universel » à l'information disponible publiquement.

Le développement de l'inforoute québécoise se fera suivant les lois économiques actuelles. Dans cette perspective, l'aménagement de l'espace public comprendra trois volets: l'espace gouvernemental, l'espace du secteur privé et l'espace de l'économie sociale. Une tarification spécifique à chacun de ces espaces est à prévoir. Le développement de cette perspective s'appuie sur la conviction que le développement d'une « économie culturelle viable » est possible sur l'Internet

Éléments d'un espace culturel public

Les éléments d'un espace culturel public décrits dans le mémoire sont le français comme langue d'usage, l'actualisation du réseau culturel, le développement de veilles culturelles, l'implantation d'un observatoire des politiques culturelles et l'accès à une revue de presse électronique sur l'actualité culturelle. Le dilemme de l'accès « universel » à l'information et de la protection du droit d'auteur est également exposé. Finalement, l'opportunité de dédier un serveur à la communauté culturelle est envisagée à certaines conditions.

L'objectif premier de l'aménagement d'un espace culturel public est l'épanouissement de la culture québécoise. Pour se faire, une alliance des intervenants des secteurs de l'éducation et de la culture est envisagée afin de mettre à contribution les nouvelles technologies pour soutenir les actions de sensibilisation des jeunes aux arts. L'impact des nouvelles technologies sur le développement des nouveaux marchés et sur l'organisation des fonctions de mise en marché et de diffusion est également étudié. Finalement, une réflexion est proposée à l'égard des transformations

potentielles sur le plan de la diffusion des documents sonores et audio-visuels que permettront les nouvelles technologies.

Accès aux informations gouvernementales

L'accès aux informations gouvernementales constitue un élément central d'un espace culturel public. L'inforoute peut contribuer à revaloriser le rôle des institutions parlementaires ainsi que la fonction de député en favorisant les échanges avec la population et les groupes d'intérêt au moyen des outils électroniques. De plus, la simplification du transfert des données signifie, pour le secteur culturel et les agences gouvernementales, la possibilité de partager des données sur les activités des différents secteurs en favorisant une lecture identique de la situation. Les statistiques culturelles, les documents produits par les organismes publics, les échanges avec les citoyens, les relations culturelles internationales et l'analyse comparée des politiques culturelles sont donc les thèmes abordés.

LA MUTATION DU MONDE DU TRAVAIL

L'accroissement du nombre de travailleurs indépendants résulte à la fois du dynamisme individuel et des restructurations qu'impose la nouvelle économie. Des aspects positifs et négatifs accompagnent ce statut. Des mesures sont donc à envisager pour contrer l'isolement et soutenir le développement des entrepreneurs indépendants, à savoir des programmes de soutien et une offre de formation actualisée.

CONCLUSION

Les caractéristiques de l'inforoute commandent une nouvelle forme d'intervention de l'État puisque sa légitimité est fondée sur les frontières territoriales et que celles-ci sont éliminées sur le réseau des réseaux. Le défi est de taille mais il n'est pas insurmontable si une stratégie d'aménagement de l'inforoute québécoise est adoptée.

En proposant à l'État de réunir les conditions propices **POUR AMÉNAGER UN ESPACE CULTUREL PUBLIC** et en lui proposant de jouer un rôle dynamique en simplifiant l'accès aux informations et en établissant des relations interactives avec ses clientèles, l'objectif recherché est la démocratisation de l'accès aux informations culturelles et une amélioration de la gestion de ces informations à l'intérieur de l'appareil gouvernemental et des organismes culturels.

L'accès à l'information étant un fondement de la démocratie, l'organisation de l'information pour la rendre intelligible est le défi que nous posent les nouvelles technologies. Pour relever ce défi il faut disposer des instruments adéquats et surtout modifier les attitudes et les comportements. Plus que jamais, il faut que la conscience de la société québécoise soit en état de « veille culturelle ». Les ressources qui deviennent disponibles permettent de relever ce défi si nous prenons les dispositions pour actualiser le réseau culturel et établir des relais entre les intervenants essentiels au sein de l'État, du secteur privé et du secteur de l'économie sociale.

Le véritable sens de l'inforoute québécoise se trouve dans la recherche d'une plus grande justice sociale et d'un partage équitable de la richesse; des objectifs qu'une plus grande démocratie culturelle peut contribuer à atteindre. L'État doit donc jouer un rôle de premier plan pour que l'aménagement de l'inforoute québécoise permette à la société québécoise de véritablement se développer sur les plans économique, social et culturel et pour qu'elle préserve sa cohésion et son ouverture sur le monde.

Gaétan Patenaude

CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT CULTUREL

